SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN
STOP GÉNOCIDE, COLONISATION, APARTHEID
SOUTIEN AUX FEMMES PALESTINIENNES
SANCTIONS CONTRE ISRAËL

Le 29 novembre est la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Il y a 79 ans l'Assemblée Générale de l'ONU, alors majoritairement composée d'États occidentaux, votait le plan de partage de la Palestine contre l'avis du peuple palestinien, un vote exploité par le mouvement sioniste de l'époque pour enclencher la Nakba, l'expulsion par la terreur de la population palestinienne de sa propre terre. Depuis cette date, Israël viole délibérément le droit international et toutes les résolutions de l'ONU, avec la complicité des pays occidentaux.

Quelques jours plus tôt, **le 25 novembre**, est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : c'est l'occasion pour nous de rappeler que les femmes et les enfants sont les premières victimes de la guerre génocidaire menée par Israël contre le peuple palestinien. Victimes du génocide, de l'occupation, de la colonisation, les femmes et filles palestiniennes sont aussi victimes d'un patriarcat qui n'a pas de frontières, et de violences exacerbées par le caractère insupportable des conditions de vie qui sont imposées par Israël aux familles palestiniennes.

Nous ne sommes pas devant des violations ponctuelles du droit international, nous sommes devant une politique délibérée, menée par Israël depuis des décennies, qui vise à effacer le peuple palestinien et à s'emparer de son territoire. Cette politique n'a pu se développer qu'en raison de l'impunité totale que la plupart des pays occidentaux, dont la France, accordent à l'État d'Israël. Depuis la résolution de l'AG de l'ONU du 18 septembre 2024, qui suit l'avis de la CIJ du 19 juillet, ils ont pourtant l'obligation d'agir pour mettre fin à l'occupation.

À Gaza, le cessez-le-feu du 10 octobre 2025 est violé par Israël, la population déplacée, victime des massacres et de la destruction de tous ses moyens d'existence voit sa situation dramatiquement aggravée par les pluies diluviennes de l'hiver, alors qu'Israël empêche l'entrée d'abris et de produits de première nécessité. **La population de Cisjordanie** vit dans la terreur des colons, appuyés par l'armée israélienne, qui volent et détruisent les terres et les oliveraies palestiniennes, seuls moyens de subsistance des paysan·nes et de la population. La colonisation continue de s'accélérer dans une politique d'État ouvertement assumée par Israël, les expulsions d'habitant·es se multiplient, comme récemment à Hébron. À Jérusalem-Est ce sont les maisons palestiniennes qui sont détruites ou occupées par les colons. **En Israël même**, les Palestinien·nes subissent des menaces permanentes, elles et ils sont visé·es par une politique d'apartheid qui en fait des citoyen·nes de seconde zone. Les villages du **Sud du Liban** sont anéantis, systématiquement rasés par l'armée israélienne. **L'UNRWA,** agence de l'ONU qui fournit des services essentiels aux réfugié·es palestinien·nes tout en rappelant leur droit au retour, est maintenant interdite sur le territoire israélien et ses installations à Jérusalem sont détruites.

Les près de 10.000 prisonnier·es politiques palestinien·nes détenu·es par Israël, dont 370 enfants, sont systématiquement maltraité·es, privé·es de nourriture et de soins, souvent torturé·es. Une centaine d'entre eux en sont morts depuis le 7 octobre. Les visites de la Croix-Rouge ne sont toujours pas rétablies. Le sort que subissent les femmes prisonnières palestiniennes est particulièrement cruel : elles sont notamment victimes de sévices sexuels de la part de leurs geôliers, y compris de viols.

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) dénonce cette guerre génocidaire menée par l'État israélien contre le peuple palestinien. Ce sont des décennies d'impunité totale de l'État d'Israël, alors qu'il viole en permanence le droit

international, qui nous ont mené·es à cette situation. Il est urgent de prendre des sanctions contre Israël en tant qu'État, il est urgent de mettre fin à tout commerce d'armes ou de composants militaires avec Israël, et d'interdire tout transit sur notre territoire d'armes à destination d'Israël. Les citoyens français ayant participé au génocide et aux crimes de guerre doivent être traduits en justice.

Quels que soient les résultats des élections en Israël, aucun changement réel ne sera possible sans une pression internationale à l'image de celle qui s'était exercée contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Les innombrables poursuites visant en France les militant·es de la solidarité avec la Palestine, les gels des avoirs, l'emprisonnement de réfugié·es palestinien·nes, le narratif imposé par Israël qui imprègne les médias grand public, tout cela doit cesser au plus vite. Les libertés d'expression, de manifestation et d'association doivent être garanties.

Nous exigeons des actions fortes et immédiates de la France :

- Des sanctions contre Israël, dont la suspension immédiate de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.
- L'arrêt du commerce d'armes avec Israël, l'interdiction de toute livraison d'armes ou de composants militaires à Israël, l'arrêt du transit des armes vers Israël par les ports français,
- La mise en œuvre des mandats d'arrêt internationaux contre les dirigeants israéliens poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité,

Nous appelons à manifester partout en France les 27, 28 et 29 novembre sur les bases de cet appel.

A Paris, nous manifesterons le 28 novembre en coordination avec la manifestation de *Grève Féministe*.

Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires
Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA) - Alternative Communiste - Américains contre la guerre (AAW) – Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre (4ACG) - Apel-Égalité - Association de Solidarité Inter Peuples -Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Confédération Paysanne - Confédération Internationale Solidaire et Écologiste (CISE) – Droit-Solidarité – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Femmes Égalité - Forum Palestine Citoyenneté – L'Alliance Pour la République Écologique et Sociale (L'Après) - La Courneuve-Palestine – La France Insoumise (LFI) - Les Femmes en noir (FEN) – Les Écologistes EELV – Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) -–Mouvement de la Paix - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA-A) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Pour une écologie populaire et sociale (PEPS) – Réseau Coopératif de la Gauche Alternative (RCGA) - Union communiste libertaire (UCL)– Union étudiante - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) – Union pour la Reconstruction Communiste (URC) - Union syndicale Solidaires

https://www.cnpjdpi.org
cnpjdpi@mailo.com